

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU COMITE SYNDICAL

### DU SIEDMTO

**Séance du 23 Octobre 2025**

*Délibération n°094D2025*

**Objet : Marché de fourniture et maintenance de pneumatiques neufs et rechapés pour les véhicules du SIEDMTO – attribution**

**Secrétaire de séance : Monsieur BEZINS Jean-Pierre**

|                                      |                      |                                         |                             |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Nombre membres :</b>              |                      |                                         |                             |
| <b>En exercice : 115</b>             | <b>Présents : 58</b> | <b>Votants : 64</b>                     | <b>Absents/Excusés : 57</b> |
| <b>Date convocation : 16/10/2025</b> |                      | <b>Date de l'affichage : 16/10/2025</b> |                             |

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois du mois d'Octobre, à 19 heures, le Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient s'est réuni à Vendeuvre-sur-Barse conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 sous la présidence de Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient.

Etaient présents :

Mesdames AUTREAU Sophie, BERTHELOT Delphine, BERTRAND Annick, BROUILLARD Elisabeth, CHAMPENOIS Ghislaine, CHEVALLIER Marielle, DA SILVA Carole, DEFONTAINE Sophie, FRESU Sabrina, FROMAGEOT Isabelle, GODARD Céline, GOTTI Nadine, KLEIN Sandrine, NICLODI Julia, PASCAUD Aurore, TRESSOU Marie-Hélène, VALEYRE Denise.  
Messieurs BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, BRETON Stéphane, CASTEX Jean-Marie, CHAMBON Hervé, CHAUCHEFOIN Daniel, DEMATONS Pascal, DESCHARMES Dominique, DELAGOUTTE Jean-Pierre, DOREZ Gérard, DUBUISSON Dany, DYON Patrick, FREROTTE Denis, GOUVERNET Jean-Claude, GUERINOT Cyril, GUICHARD Olivier, JACQUARD Gilles, JACQUINET Olivier, JEUNESSE Pascal, JORRY Jean-Bernard, KLEIN Patrick, LEHMANN Philippe, LORPHELIN Claude, MARTIN Vincent, MEILLIEZ Bernard, MICHAUT David, MICHEL Alain, MINISINI William, OUDIN Cédric, PARTOUT Didier, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROUAIX Michel, ROUSSELOT Robert, SCHMIDT Xavier, TOURNEMEULLE Rémi, TRAIER Eric, VAN DE WALLE Jean-Pierre, VIE Jean-Claude

Etaient excusés / Avaient donné pouvoir :

Mesdames FINELLO Lydie (pouvoir à JACQUARD Gilles), GAURIER Isabelle, HERBIN Bernadette (pouvoir à DYON Patrick), LALLEMAND Sandrine, MIGNOT-VEDRENNE Marie-Christine, ROSSETTI Corinne (pouvoir à GOUVERNET Jean-Claude)  
Messieurs BERGERAT Gérard, BOURGOIN Michel (pouvoir à CHAUCHEFOIN Daniel), DZIUBANOWSKI Alain, JOANOT Pascal (pouvoir à LORPHELIN Claude), LAURENT François, LOYER Gilles (pouvoir à BEZINS Jean-Pierre), MARTIN Bernabé, THIERRY Clément

formant la majorité des membres en exercice.

**SUITE DE LA DELIBERATION n°094D2025**  
**(Page 2 sur 2)**

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les besoins en suivi, fourniture et réparation de pneumatiques sur le parc du SIEDMTO,

Considérant le rapport de la Commission d'Appel d'Offres en date du 1er Octobre 2025,

Considérant la reprise de la compétence déléguée pour les besoins de la présente délibération,

Le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer le marché de fourniture et de maintenance de pneumatiques neufs et rechapés à l'entreprise CREUSOT Pneus pour la période courant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, renouvelable 3 fois, et pour une durée maximale du contrat de 4 ans.

**PRÉCISE** que la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :

- D'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne (25 rue du Lycée, 51 036 Châlons-en-Champagne Cedex ; tél. : 03.26.66.86.87 ; fax : 03.26.21.01.87 ; courriel : [greffe.tachalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.tachalons-en-champagne@juradm.fr) ; site internet <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr> ) (R421-1 du code de justice administrative).

- Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative)

- Ou d'un recours gracieux et/ou d'une demande préalable auprès des services du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient. L'interlocuteur sera Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, 36 rue des Varennes, 10 140 Vendeuvre-sur-Barse.



Patrick DYON  
2025.10.24 20:39:21 +0200  
Ref:9726511-14652145-1-D  
Signature numérique  
le Président

Patrick DYON